



Territoires à Vivres

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS
DU SUIVI-ÉVALUATION DU PROJET

TERRITOIRES
À VIVRES

Ce document est la synthèse du travail de suivi-évaluation mené dans le cadre du projet Territoires à VivreS. Le rapport complet de l'évaluation est disponible sur le site de Territoires à VivreS.

Territoires à VivreS

Le projet Territoires à VivreS émane d'une mobilisation inter-associative regroupant le Réseau Cocagne, VRAC, le Secours Catholique, le Réseau Civam et l'UGESS. Le projet vise à contribuer à la réduction des inégalités d'accès à une alimentation choisie et se décline depuis début 2021 en quatre expérimentations territoriales sur les métropoles de Lyon, Aix-Marseille, Montpellier et Toulouse Haute-Garonne. L'objectif est de favoriser par la coopération un accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous, en particulier les plus vulnérables, et créer collectivement avec les organisations agricoles et de l'économie sociale et solidaire de nouveaux dispositifs pour des filières solidaires et durables.

Voir le site internet du projet : www.territoires-a-vivres.xyz



Un outil en Creative Commons nécessite que les auteurs soient cités (pour l'original ou les versions remixées). L'utilisation commerciale n'est pas permise et l'outil peut être partagé largement.

Rédactrice : Maëlis Horellou (Territoires à VivreS)

Contributeur-rices : Manon Jaccard (Territoires à VivreS), et l'ensemble des parties prenantes de Territoires à VivreS.

Introduction

Construire des systèmes alimentaires durables et solidaires qui garantissent l'accès digne à une alimentation de qualité pour tou·tes : telle est l'ambition dans laquelle s'inscrit Territoires à VivreS. Déployé sur les territoires de Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse-Haute-Garonne depuis 2021, le programme est structuré autour de trois axes thématiques d'accompagnement et d'analyse : la démocratie alimentaire, les modèles agricoles et les dynamiques économiques de coopération.

Le projet a fait l'objet d'un suivi-évaluation pendant deux ans. L'approche mobilisée (théorie du changement) vise à décrire la mise en œuvre de la coopération territoriale et à en évaluer les effets et perspectives de changement.

Ce document est le bilan de cette évaluation. Il fait état de ce qu'a produit le projet au cours des deux ans, partage les enseignements de ces expérimentations, et aborde les perspectives et défis à venir. Il s'adresse à celles et ceux qui veulent en savoir plus sur Territoires à VivreS et notamment aux territoires qui souhaiteraient mettre en place une démarche similaire.

Territoires à VivreS c'est aussi une coordination et un accompagnement national, qui sont peu abordés dans ce document : le parti pris est ici de se concentrer sur l'expérience des territoires.

Sommaire

• Méthodologie et théorie du changement	2
• Ingénieur territorial : clé de voute des Territoires à VivreS	4
• Organisation de la coopération territoriale	6
• Démarches et métiers de démocratie alimentaire	8
• Vers des filières durables et solidaires	10
• Vers des comportements alimentaires plus durables ?	12
• Des perspectives de changement d'échelle	13
• Tableau de synthèse et récit des territoires	16
• Conclusion	20

Abréviations utilisées dans le document : IT (ingénieur territorial), MCL (membre du comité local), CT (collectivité territoriale (élu·e ou technicien·ne), Mtpl (Montpellier), Tlse (Toulouse), Mars (Marseille), PAT (Projet Alimentaire Territorial)

Méthodologie et théorie du changement

Objectifs

Territoires à VivreS a fait l'objet pendant deux ans d'un suivi-évaluation transversal aux trois axes thématiques et aux quatre territoires d'expérimentation. Cette démarche poursuit plusieurs objectifs :

- Assurer un suivi tout au long du projet
- Analyser la mise en œuvre et les effets du projet
- Valoriser les actions menées et leur contribution

Il ne s'agit donc pas d'une étude d'impact mais d'une évaluation de la dynamique de coopération dans les 4 territoires concernés et ce qu'elle induit comme résultats et perspectives de changements.

Une approche par la théorie du changement

Le choix a été fait d'une approche par la théorie du changement (ou chemins d'impacts). Plutôt que d'être centré sur les effets générés par le projet, il s'agit de s'intéresser aux processus par lesquels les actions sont susceptibles de contribuer à l'objectif visé, à savoir ici des systèmes alimentaires territoriaux qui favorisent un accès de toutes à une alimentation choisie et durable. Il s'agit alors de décrire et analyser :

- **les moyens (ou ressources mobilisées)**, à savoir le financement de postes d'ingénieurs territoriaux, avec le mandat d'organiser la coopération territoriale (p.4),
- **les résultats**, à savoir la dynamique collective (p.6) et les projets (p.8 et p.10) qui sont initiés,
- **les effets et perspectives de changement** qui se dessinent (p.12 et p.13, voir schéma page suivante).

Méthode : une évaluation in itinere, qualitative et collective

L'évaluation s'est déroulée en continu tout au long du projet. Les hypothèses et indicateurs déterminés collectivement en phase de cadrage ont été suivis de façon qualitative par une série de 36 entretiens semi-directifs conduits auprès de différentes parties prenantes des 4 territoires : ingénieurs territoriaux, membres des comités locaux, habitant.es, collectivités territoriale (élus et techniciens). Ceux-ci ont été complétés des observations participantes tout au long du projet.

CADRAGE

- Ateliers théorie du changement avec chaque territoire
- Atelier de priorisation des hypothèses avec les ingénieurs territoriaux
- Mobilisation d'un conseil scientifique



COLLECTE DES DONNÉES

- 36 entretiens semi-directifs
- Ateliers effets utiles
- Suivi régulier par les ingénieurs (tableaux de bord)
- Observation participante tout au long du projet



ANALYSE

- Traitement des entretiens
- Atelier « rétrospective » avec les ingénieurs territoriaux
- Rédaction du rapport

Par soucis de pertinence et de justesse des indicateurs suivis, et pour encourager la réflexivité sur les actions menées, les ingénieurs territoriaux ont été mobilisés aux différentes étapes (ateliers, tableaux de suivi...).

APPROCHE DE LA THÉORIE DU CHANGEMENT APPLIQUÉE À TERRITOIRES À VIVRES

AMBITION

Zone d'intérêt :
ce qu'on rêverait de voir...

EFFETS

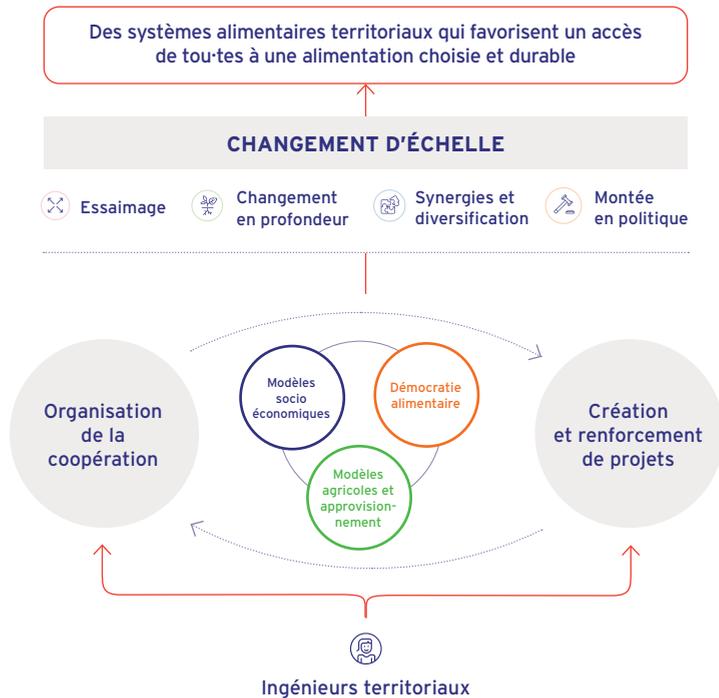
Zone d'influence :
ce qu'on aimerait voir...

RÉSULTATS

Zone de contrôle :
ce qu'on s'attend à voir...

MOYENS

Ressources



Les théories du changement de chaque territoire ont été construites collectivement¹. Elles reposent sur un certain nombre d'hypothèses qui ont été testées et suivies dans le cadre de l'évaluation :

- Des méthodes et démarches permettent de mobiliser les habitant-es autour de l'alimentation et de développer le pouvoir d'agir,
- Des démarches de démocratie alimentaire - auxquelles participent un ensemble de parties prenantes, y compris des habitant-es - favorisent la construction d'une vision partagée du modèle agricole et alimentaire à atteindre,
- La création d'espaces qui favorisent les croisements entre les parties prenantes rend possible une co-construction de l'action publique,
- La coopération et les mutualisations renforcent l'efficacité et la pertinence des actions,
- La coopération multi acteurs nécessite des outils et compétences spécifiques et s'inscrit dans le contexte du territoire,
- La coopération territoriale favorise l'innovation et la professionnalisation qui desinent des changements en termes d'accessibilité à l'alimentation.

1. Le détail des théories du changement et des hypothèses priorisées pour chaque Territoire à VivreS sont disponibles sur le site et dans le rapport de l'évaluation.

Ingénieur territorial : clé de voute des Territoires à VivreS



L'ingénierie territoriale est la principale ressource mobilisée dans Territoires à VivreS.
Quel(s) rôle(s) jouent les ingénieurs territoriaux ? Quelles compétences mobilisent-ils ?

Garant de la coopération et des orientations du projet

Les ingénieurs territoriaux (entre 2 et 4 personnes selon les territoires) se sont partagés la mission d'organiser la coopération territoriale pour le déploiement local de Territoire à VivreS. Ils ont exercé diverses activités dans le cadre de leur fonction (Voir tableau ci-dessous). Ainsi l'ingénieur territorial est à la fois le **garant du cadre et des orientations du projet** et le **garant de la coopération**. Clé de voute du projet de territoire,

il assure une fonction d'**intégrateur** : il assure la cohérence des actions entre elles et vis-à-vis des objectifs, il veille à la cohésion du groupe et à sa composition, il facilite les interactions, il veille au développement des ressources pour soutenir le projet, etc. Il s'agit donc d'un rôle polyvalent, à la fois dans la conception et la mise en œuvre des projets, à la fois au contact des acteurs associatifs, institutionnels et des habitant·es.

<p>Assurer le lien avec le national et les autres territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier le projet et l'adapter à son territoire • Participer aux rencontres TAV • Assurer le suivi du projet entre ingénieurs territoriaux 	<p>Mettre en coopération les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les acteurs et présenter le projet • Établir un diagnostic des besoins • Fédérer les acteurs • Formaliser le collectif (rôles) • Faire émerger une vision commune 	<p>Animer le collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copiloter le projet • Organiser les comités locaux • Mettre en place et animer des outils de communication et de coopération 	<p>Être l'intermédiaire entre les acteurs du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretenir les relations avec toutes les parties prenantes • En particulier, travailler avec les collectivités territoriales • Favoriser les liens et les croisements entre les différentes instances et parties prenantes
<p>Concevoir un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être force de proposition • Animer la co-construction du projet • Concevoir un projet qui donne corps aux idées du collectif et qui corresponde aux orientations 	<p>Mener une démarche d'expérimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des hypothèses et tester • Observer, analyser, apprendre 	<p>Coordonner et participer aux actions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monter un projet concret • Coordonner les actions • Soutenir et participer aux actions 	<p>Rendre les projets possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'ingénierie financière • Assurer la gestion administrative

Un rôle transversal qui nécessite des profils particuliers

L'expérience des ingénieurs pendant 2 ans révèle plusieurs défis dans l'exercice de leur rôle :

- **Une question de légitimité.** N'ayant pas été mandatés par les acteurs locaux pour piloter le projet mais par les structures nationales, certains ingénieurs évoquent une position inconfortable : « L'ambiguïté de Territoires à VivreS, c'est que mes commanditaires n'étaient pas les gens avec qui on travaillait » (IT, Mtp). Plusieurs leviers sont mobilisés pour atténuer ce risque et faciliter la confiance : expérience « terrain » des

ingénieurs, formalisation des rôles de chacun, validation des décisions en comité local, etc.

« Je me souviens, je me suis présenté en tant qu'ingénieur de territoire : les épiceries m'ont regardé avec des gros yeux. J'ai dit je suis directeur associatif, et du coup, ça a permis de créer une relation de confiance. Je pense que c'est quand même important d'être plus ou moins du même monde, parce qu'on est confrontés aux mêmes problématiques » (IT, Mars)

• **Une posture au service du collectif.** Bien qu'étant eux-mêmes des acteurs du territoire, le rôle des ingénieurs demande une capacité à se mettre en retrait, à animer le collectif sans se positionner. Assumer ce rôle à plusieurs est perçu comme une garantie de neutralité. Par ailleurs, pour limiter le risque de conflit d'intérêt : plusieurs territoires envisagent de poursuivre avec une personne dédiée à l'animation du collectif.

• **La maîtrise des enjeux travaillés.** Les ingénieurs qui ont une proximité avec le national (participation au montage du projet, double rôle national/local, etc.) se sont plus facilement appropriés les objectifs du projet. Par ailleurs, une bonne connaissance du territoire, de son histoire et de ses acteurs – qui passe pour la plupart par leur expérience « terrain » – est essentielle pour traduire le projet dans le contexte local. Enfin, la complémentarité des ingénieurs favorise une vision complète des enjeux.

• **Assumer la responsabilité du projet.** Cela demande parfois de faire des arbitrages inconfortables par soucis d'avancer ou de maintenir le cap vers les objectifs. Le co-portage de la fonction d'ingénieur permet de répartir cette

charge. Il apparaît plus fluide lorsque seules deux personnes/structures se répartissent le rôle d'ingénieurs (plutôt que davantage). Notons que la coordination inter-ingénieurs implique une transversalité entre leurs structures qui « *rejoue les questions de hiérarchie* » (IT, Mtpl).

• **Le temps de travail.** La plupart des ingénieurs comptabilisent un temps de travail nettement supérieur à celui prévu, en particulier à partir de la phase de mise en œuvre. Cependant, ces temps de travail se confondent parfois avec les activités des ingénieurs au sein de leur propre structure.

• **La polyvalence.** Ingénieur territorial est une fonction qui requiert des compétences à la fois stratégiques, relationnelles et techniques. Garant de la coopération, ses compétences d'animation sont essentielles. Interlocuteur principal du projet, il doit être capable d'intervenir aussi bien dans les sphères institutionnelles qu'opérationnelles. Il allie à la fois conception et la mise en œuvre des actions. A cela s'ajoute souvent une sensibilité politique liée aux questions travaillées.

« *Si on parle d'ingénierie territoriale, il ne faut peut-être pas parler de structure derrière. C'est peut-être un recrutement de territoire, pourquoi pas au niveau d'un PAT... Par contre ce n'est pas des profils institutionnels, c'est pas un chargé de mission d'une collectivité qui peut faire ce boulot, ça doit partir d'un collectif.* » (IT, Mtpl)



Quelques recommandations concernant l'ingénierie territoriale :

1. **L'ingénierie territoriale est nécessaire** pour organiser la coopération territoriale, piloter et rendre possible un projet de territoire,
2. Dédier au moins un **temps plein** dans la durée pour maintenir la dynamique,
3. Répartir le poste sur **2 personnes/structures** (éventuellement **une de ces personnes** pourrait être dédiée à l'animation du collectif afin de limiter les enjeux de structure),
4. Prévoir une **instance locale** de prise de décision, et qui donne mandat aux ingénieurs,
5. S'assurer de la **reconnaissance** du rôle de l'ingénieur par son employeur (inscrit dans les missions et temps dédié),
6. Cibler des **profils polyvalents** qui articulent stratégique, relationnel et opérationnel.

Organisation de la coopération territoriale



Mandat des ingénieurs territoriaux, l'organisation de la coopération territoriale est un résultat direct de Territoires à VivreS. Quels modèles de coopération émergent sur les territoires ? A quels facteurs sont-ils liés ?

Des trajectoires collectives entre coopération et projets concrets

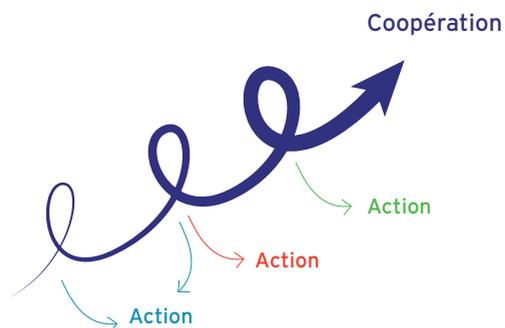
Les collectifs locaux ont tous commencé par **la co-construction de la coopération** : appropriation du projet, identification des acteurs, diagnostic des besoins, construction d'une vision commune, choix de la gouvernance... Ces étapes prennent du temps (plusieurs mois!) et demandent des rencontres régulières du collectif. Les résultats « immatériels » qui en découlent (interconnaissance, méthodologie de travail collective, confiance, vision commune...) constituent la base sur laquelle se sont déployées des actions concrètes. Elles sont d'abord expérimentées à petite échelle. C'est souvent dans la concrétisation des idées que des désaccords se révèlent : ce sont des opportunités pour clarifier les objectifs collectifs et les rôles de chacun.

La coopération territoriale favorise donc l'émergence de projets collectifs opérationnels, qui nécessitent un réajustement permanent de la dynamique de coopération et la renforcent. La fonction d'ingénieur territorial soutient ce processus.

Différents modèles de coopération

Les modèles de coopération mis en place combinent différents niveaux (voir schéma ci-contre):

- **Mutualisation et partage de ressources**: les structures continuent de faire leur métier d'origine, mais choisissent de mettre en commun leur ressources pour gagner en efficacité : des connaissances et compétences, des outils, des locaux, des emplois... C'est ce que vise le collectif lyonnais avec le projet de pôle mutualisé par exemple.
- **Coopération stratégique**, à savoir une offre territoriale coordonnée entre plusieurs acteurs. C'est par exemple le cas du collectif toulousain, qui se positionne comme un guichet unique pour répondre aux sollicitations des acteurs du territoire.
- **Coopération renforcée**, autour d'un projet innovant qui dépasse le champ d'action de chacune des structures et vise la réponse à un besoin sociétal : c'est le cas du dispositif de Caisse alimentaire commune de Montpellier.



3. Voir aussi les notions de « Milieu Innovateur Fonctionnel » et d'« Ecosystème Coopératif Territorialisé » décrits dans le document « Quelle dynamique économique pour progresser vers un accès digne à une alimentation saine et durable ? »

4. Typologie inspirée de : Avise 2021, Stratégies pour changer d'échelle - 2^e édition

LYON



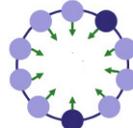
- **2 groupes de travail** (mutualisation/filière et démocratie alimentaire)
- Ralliement progressif de nouveaux acteurs autour du projet de pôle
- Création de lien entre les différentes actions de démocratie alimentaire

MARSEILLE



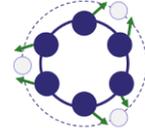
- **Accompagnement d'un groupe de 5 porteurs de projet d'« épicerie »**
- Coordination par 2 ingénieurs
- Ralliement progressif de nouveaux acteurs (notamment producteurs)

MONTPELLIER



- **Conception d'un dispositif innovant et systémique**
- Comité local large (25 structures)
- Création de différentes instances (comité citoyen, comité de suivi...) et animation de leurs croisements

TOULOUSE



- **Guichet unique d'accompagnement et mise en lien d'acteurs du territoire**
- Comité local centré sur 6 structures
- Interconnaissance et coopération entre les membres

- Ingénieurs territoriaux
- Membres du comité local
- Acteurs touchés indirectement ou dans un 2^e temps

Ainsi, les modèles et trajectoires de coopération sont spécifiques à chaque territoire et dépendent d'un certain nombre de facteurs (voir aussi le tableau p.16) :

- **Le contexte et l'histoire du territoire** : les territoires ayant un historique de coopération, un diagnostic des enjeux déjà établi, ou des actions émergentes ont mis moins de temps à construire la coopération et à lancer des actions concrètes.
- **Le contexte politique**, qui explique le soutien et l'avancée des projets.
- **Le profil des ingénieurs territoriaux**
- **Le financement des actions** : le financement Territoires à VivreS ne portant que sur la coopération, la mise en œuvre des actions est dépendante de la capacité du collectif à les financer (l'ingénierie financière relève des activités des ingénieurs)
- **L'engagement personnel des acteurs**. Beaucoup ont passé plus de temps sur le projet que prévu.

Les modèles de coopération expliquent en partie les changements et perspectives, et sont liés au type de projets portés. Le besoin de passer par une mise en œuvre opérationnelle n'avait pas été anticipé dans le montage initial du projet (pas de financement dédié).



Quelques recommandations pour la construction de la coopération

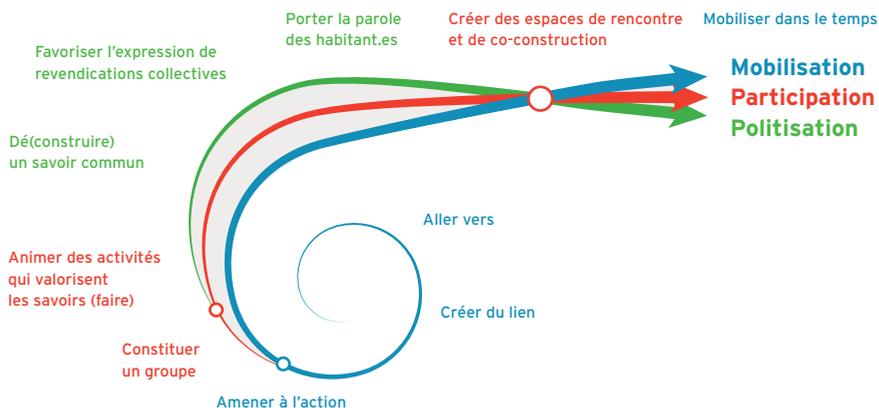
1. **Dédier du temps à la coopération** (ingénieurs territoriaux et acteurs du collectif)
2. Prendre le temps de **l'interconnaissance** (pour limiter le risque que des intentions divergentes se révèlent plus tard)
3. ...mais mettre rapidement en œuvre des **actions concrètes** pour maintenir l'enthousiasme des acteurs et pour tester/ajuster les idées (démarche d'expérimentation)
4. **Financer coopération ET actions**
5. S'adapter au **contexte local** (diagnostic territorial nécessaire)
6. Formaliser la **gouvernance** du collectif et les rôles de chacun

Démarches et métiers de démocratie alimentaire



La démocratie alimentaire fait référence au processus par lequel les citoyen·nes, en particulier celles et ceux concerné·es par la précarité alimentaire, reprennent le pouvoir sur leur alimentation. Comment ces démarches sont-elles conduites ? Quelles compétences professionnelles demandent-elles ?

Processus de démocratie alimentaire



Les expériences de démocratie alimentaire laissent entrevoir trois étapes, dépendantes les unes des autres et plus ou moins successives ou concomitantes :

- **La mobilisation des habitant·es**, à commencer par celles et ceux qui vivent la précarité alimentaire. Elle suppose une démarche « d'aller-vers » et la création de liens interpersonnels, facilités par l'intermédiation de relais de mobilisation (autrement dit des personnes au contact des publics, qui connaissent leur vécu voire qui le partagent). Les animations ou temps forts des associations sont des moments privilégiés pour prendre contact et susciter l'intérêt. C'est dans cette phase de mobilisation que s'établissent les liens et la confiance sur lesquels se fonde la démarche de démocratie alimentaire. La mobilisation doit être poursuivie dans le temps, en maintenant le contact (relances téléphoniques) et l'enthousiasme des participant·es (convivialité, projet concret, etc.).
- **La participation**. Les activités organisées à l'échelle des associations (ateliers cuisine, balades alimentaires, etc.) valorisent les personnes dans leurs savoirs et savoir-faire. On peut les différencier des espaces de démocratie alimentaire, à une échelle plus territoriale (ex : comité citoyen). Les personnes déjà impliquées dans les associations sont plus facilement mobilisées pour ces démarches. Ici le défi est de ne pas tout verrouiller à l'avance afin de laisser la place à la co-construction avec les habitant·es (et ainsi développer le pouvoir d'agir). La participation à des actions concrètes, dont les personnes peuvent imaginer l'impact sur leur vie, favorise leur implication dans le temps, et renforce leur politisation.

« J'ai rencontré les bénévoles, j'ai participé aux distributions toutes les semaines pour les rencontrer, créer du lien. C'est aller à la rencontre des gens, quoi ! » (partenaire, Tlse)

« On trace le cadre et on laisse la place pour dessiner dedans » (IT, Mtpl)

- **La politisation.** Reprendre collectivement le pouvoir sur son alimentation suppose une conscience des enjeux et l'expression de revendications collectives. Ce processus passe par : réfléchir et faire ensemble pour (dé)construire des connaissances communes, croiser des savoirs et exprimer des colères. Par exemple, des balades alimentaires ont été organisées sur plusieurs territoires dans ce but. Sur cette base, des espaces de rencontre peuvent être organisés avec des élus, avec à terme un objectif de co-construction de l'action publique.

« On leur apporte un certain nombre de connaissances sur les questions de précarité, d'alimentation, et en même temps on leur demande de prendre des décisions, de choisir en tant que personnes concernées. Pour moi il se situe là le volet démocratie alimentaire. (MCL, Mtpl)



Quelques recommandations pour mettre en œuvre une démarche de démocratie alimentaire

1. **Soigner l'invitation :** mobiliser en proximité (aller-vers), s'appuyer sur des relais de mobilisation et prendre en compte le temps long de ce processus.
2. **Impliquer les personnes dans la mobilisation de nouveaux habitant-es,** dans l'animation, etc. (participation et montée en compétences)
3. **Cadrer le projet** tout en veillant à laisser la place à la co-construction avec les habitant-es
4. **Ne pas négliger la convivialité :** c'est aussi pour le lien social que les personnes (re)viennent !
5. **Prendre en compte la situation des personnes :** offrir un cadre sécurisant, être attentif aux difficultés, faciliter la participation (garde d'enfants, horaires...)
6. **Former les acteurs** à la démocratie alimentaire et pérenniser les postes.

Animateurs et coordinateurs de démarches de démocratie alimentaire

Ce type de démarche demande des profils et compétences professionnelles particuliers :

- **Des « animateurs »** sont en lien direct avec les publics. Au croisement du travail social, de l'éducation populaire et de la question de l'alimentation, ils mobilisent des groupes d'habitant-es autour d'ateliers cuisine, de balades alimentaires, de groupes d'échanges, de jardins partagés... Eux-mêmes s'appuient sur des relais de mobilisation (habitant-es, bénévoles ou professionnel-les) qui connaissent le quartier et ses habitant-es et établissent une relation de confiance, qui peut être liée à un vécu partagé (réciprocité). Ils sont mobilisés pour l'animation des espaces de démocratie alimentaire tels que les assemblées citoyennes ou le comité citoyen.

« Mobiliser des habitant-es sur les quartiers, ça s'apprend, c'est pas évident et tout le monde ne sait pas faire. La façon de faire c'est que quelqu'un de concerné mobilise quelqu'un etc. Donc il faut viser des gens qui ont du réseau. Et pour le savoir il faut les connaître. Ça ne s'invente pas" (MCL, Lyon)

- **Les « coordinateurs »** (souvent les ingénieurs territoriaux) s'assurent de la coopération des acteurs, de la faisabilité des actions et de leur cohérence (y compris avec les autres axes du projet territorial). Leur niveau d'intervention est donc inter-organisation et territorial (du quartier à la Métropole et au-delà). Ils mobilisent les animateurs pour concevoir ensemble un projet de démocratie alimentaire sur le territoire, pour mobiliser des participants parmi leurs publics, et pour animer les différents temps forts de la démarche.

Les expérimentations dans les territoires révèlent un besoin de formation des acteurs à ces démarches de démocratie alimentaire, et un enjeu à pérenniser ces postes.

Vers des filières durables et solidaires



Fournir l'amont demande aussi de structurer l'aval : les Territoires à VivreS ont travaillé l'approvisionnement des initiatives, depuis la définition des besoins jusqu'à la planification des cultures, en passant par les outils logistiques mutualisés.

Définir les besoins et envies des habitant·es

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour déterminer les besoins et envies des habitant·es, allant de la consultation (ex : étude menée par ACF auprès des usagers des épiceries marseillaises) à la co-construction (ex : comité citoyen de Montpellier). Ce travail est parfois réalisé en amont au sein des structures (ex : commissions approvisionnement des groupements d'achat VRAC ; commandes hebdomadaires passées avec les usagers de l'association Vivres Solidaires-Marseille. Les professionnels peuvent alors y faire appel pour construire une réponse collective : par exemple le dimensionnement des flux pour le futur pôle mutualisé lyonnais a été fait à partir des habitudes et projections de chaque association.

Ce travail peut donner lieu à des critères collectifs formalisés dans une charte d'approvisionnement (Lyon) ou encore sous forme d'une liste de lieux conventionnés (Montpellier).

Sensibiliser et former les parties prenantes aux enjeux agricoles

Afin que ces critères prennent en considération les enjeux agricoles, il est nécessaire d'informer les professionnel·les, élu·es et habitant·es sur ces sujets. Des moments collectifs, comme les journées organisées sur les questions de construction des prix et de filières territoriales⁵, ont apporté des éléments de compréhension et de réflexion. Les territoires ont également organisé différentes formations : journée de co-formation avec les élus et acteurs de la commune de Castanet-Tolosan, session du comité citoyen de Montpellier

dédiée aux systèmes alimentaires, visites de fermes dans le cadre du programme d'accompagnement des épiceries à Marseille, projections-débats, etc.

« La rencontre avec le producteur c'était super intéressant. Déjà concrètement, je crois que je n'étais jamais allée voir un agriculteur (...). Parmi les questions qui me travaillaient il y avait la question du prix... la présentation sur le lait, ça a quand même été un déclic chez moi aussi » (MCL, Mars)

Nouer des partenariats avec les producteurs

Il s'agit ensuite d'organiser un approvisionnement qui correspondent aux besoins et aux critères définis collectivement. Par pragmatisme, les territoires ont commencé ce travail avec un nombre limité de produits et d'acteurs. Ils s'appuient aussi sur l'existant pour établir des contacts avec des producteurs : contacts et fournisseurs des membres du collectif, expérience et expertise d'acteurs du territoires (ex : collectif Nourrir la Ville à Toulouse), etc.

En regroupant leurs commandes, les territoires peuvent proposer des volumes intéressants pour nouer des partenariats avec les producteurs. Ces partenariats, à condition d'un engagement suffisant dans le temps, offrent alors la possibilité aux producteurs de planifier leurs plans de culture.

« Dès qu'on sait si [le financement] est débloqué pour acheter les produits sur la première année, on pourra aller chercher les producteurs. Dans l'idée de pouvoir anticiper, de faire un plan de culture. » (IT, Lyon)

5. Mars 2022, Avignon. Compte rendu de ces journées sur le site internet de Territoire à VivreS

Développer des outils opérationnels mutualisés pour faciliter la logistique

Pour répondre, notamment, à cet enjeu de volume, les territoires ont imaginé et expérimentent des outils de mutualisation des approvisionnements. A Marseille, Graines de Soleil a développé depuis fin 2022 une activité d'achat-revente auprès de producteurs locaux, pour fournir les épiceries du réseau en produits frais. A Lyon, le collectif travaille à la création d'une plateforme mutualisée, qui permettra à terme de mettre en commun un lieu de stockage, des camions de livraison, mais également des bureaux, des emplois, etc.

En optimisant les flux logistiques, ces dispositifs laissent supposer à terme des gains d'efficacité (gestion coordonnée des approvisionnements) et d'efficience (économies d'échelle), mais aussi l'évitement d'impacts (émissions liées au transport...).

Ces nouveaux outils bouleversent les pratiques des acteurs et requièrent un fort investissement (RH, financier) et une capacité de projection (anticiper les flux futurs...). Les acteurs notent l'importance de ne pas aller trop vite, et de ne pas négliger le développement des structures au profit du projet collectif.

« Le modèle en circuit court ne peut être la solution unique, il faudrait aller vers des filières de proximité : groupements de producteurs, plateforme du Gesmip, achat-revente... Il y a un enjeu à ne pas laisser cet espace au secteur privé et donc à travailler le changement d'échelle, la structuration de ces dynamiques » (IT, Tlse).

La mutualisation fait partie des leviers mobilisés par les Territoires à VivreS pour réduire les coûts intermédiaires et équilibrer leur modèle économique. Cependant, certains coûts comme celui des denrées alimentaires sont incompressibles, et la plupart des initiatives se refusent de négocier les prix avec le producteur. Elles sont alors dépendantes de financements pour combler le différentiel entre un prix accessible et un prix rémunérateur pour le producteur. Cela limite leur visibilité dans le temps et fragilise leur modèle : « on joue avec le feu ! », constate un ingénieur territorial.



Quelques retours d'expérience autour de l'approvisionnement :

- 1. S'appuyer sur les démarches de démocratie alimentaire** et sur la rencontre entre les parties prenantes pour imaginer un système alimentaire souhaité et souhaitable
- En particulier, **associer les producteur·ices aux échanges** pour ne pas les cantonner à un rôle de fournisseur
- Etablir des partenariats pérennes** permettant de planifier les productions

- 4. Organiser le maillon intermédiaire** pour faciliter la logistique et la mutualisation entre producteurs et initiatives
- Être pragmatique en s'appuyant sur les pratiques existantes** et en commençant « petit ».
- Concevoir l'alimentation comme un bien commun**, et s'interroger sur la valeur (sociale, environnementale, économique...) de la production alimentaire (plutôt que son prix).

Vers des comportements alimentaires plus durables ?



En s'attaquant aux différentes dimensions de l'accessibilité à l'alimentation, le travail engagé par les territoires tend à favoriser une évolution des comportements alimentaires.

Lever les freins de l'accessibilité alimentaire...

« Les gens ils savent très bien ce qu'il faudrait manger ou pas, ils sont informés. Mais ils n'ont pas le choix ! » (MCL, Lyon)

L'accès à une alimentation durable est conditionné par de nombreux facteurs : il ne s'agit pas juste d'avoir les connaissances, encore faut-il avoir une source d'approvisionnement proche de chez soi, et avoir les moyens financiers de se procurer l'alimentation qui nous convient. Les Territoires à VivreS travaillent et combinent ces différents leviers de l'accessibilité alimentaire⁶ (voir aussi tableau p.16).

... pour engager une évolution des comportements alimentaires

Si les effets sur les comportements alimentaires ne sont pas mesurables à ce jour, le travail des territoires pour lever les freins à un accès à une alimentation choisie et de qualité pour tous laisse espérer des changements.

« Moi, je crois que le projet va répondre à l'objectif qui est de faire évoluer les comportements alimentaires : rien que ces citoyens qui ont participé, qui se sont posé des questions, qui ont été sensibilisés ou qui ont été formés, finalement eux-mêmes, je pense que ça va les sensibiliser. Donc rien que ça, pour moi, c'est une production » (CT, Mtpl)

Toutefois ces changements attendus sont contraints par les moyens des expérimentations, qui ne permettent pas de démultiplier le nombre de personnes touchées, de bouleverser les paysages alimentaires ou le budget des ménages. En revanche, ces expérimentations ouvrent de nouvelles voies qui, par diffusion, essaimage, voire institutionnalisation, pourraient contribuer à terme à une évolution des systèmes alimentaires.

6. Typologie inspirée de : Le labo de l'ESS, 2021. Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité. Et : Terra Nova, 2021, Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs

LEVIERS DE L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE



Financière

Prix accessibles des denrées : subventions, tiers financement, solidarité citoyenne (tarification ou cotisation différenciée)

Réduction des coûts : mutualisation, conditionnement en vrac, circuit court (moins d'intermédiaires), bénévolat, etc.



Sociale et culturelle

Inclusion sociale : démarche d'allers vers, dignité

Mixité : lieux ouverts à tou.tes, comité citoyen mixte...

Choix : construction de l'offre à partir des besoins/envies, libre choix des produits, conventionnement, transfert monétaire direct



Physique

Approvisionnement : structuration de filières durables

Paysage alimentaire : ouverture et développement de points de vente

Lieux dédiés à l'alimentation (avec cuisine...)



Citoyenne

Information : développement et croisements de savoirs sur l'alimentation

Consultation : étude des besoins/envie des usager...

Participation : ateliers participatifs, assemblées citoyennes

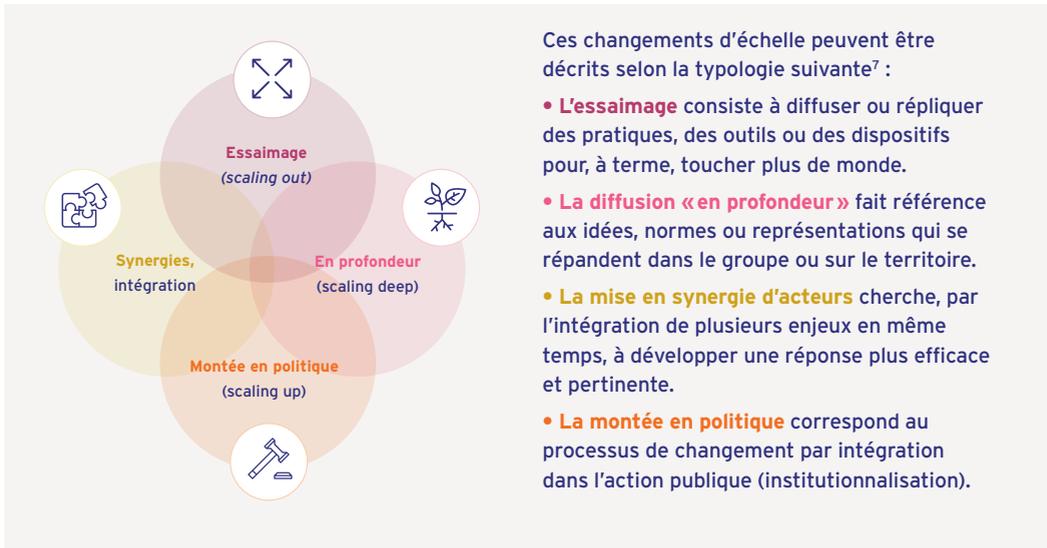
Co-construction : comité citoyen

Des perspectives de changement d'échelle



La coopération territoriale et les expérimentations qu'elle génère créent les conditions pour des changements vers un accès de tou·tes à une alimentation choisie et de qualité.

Ce qu'on entend par changement d'échelle



• Essaimage d'outils et de pratiques

Parmi les effets de la coopération territoriale, les acteurs mentionnent d'emblée le partage de savoirs, de bonnes pratiques ou encore d'outils entre eux. **L'animation de la coopération** est un levier important pour organiser et faciliter ces échanges (rencontres, boîte à outils en ligne, etc.). L'offre **d'accompagnement** proposée par les collectifs de Toulouse ou encore de Marseille (auprès des épicerieS) favorisent également l'essaimage d'outils et de pratiques auprès des acteurs du territoire: « *J'adore cette approche d'être en soutien: au final on accompagne beaucoup plus de projets que de se retrouver à 15-20 sur une seule action* » (MCL, Tlse). Les pratiques des acteurs sont alors **renforcées** : « *les Petits Débrouillards nous amènent plein d'outils d'animation et forcément en les pratiquant je me forme et potentiellement je vais les réutiliser dans ma pratique* » (MCL, Mtp).

Par ailleurs, les expérimentations conduites sur les territoires commencent souvent à petite échelle avant de se développer progressivement auprès de nouveaux acteurs, points de vente, quartiers, etc. Elles génèrent des enseignements utiles pour d'autres territoires en demande de conseils pour initier ou renforcer des dynamiques similaires : les documents, webinaires et événements organisés dans le cadre de Territoires à VivreS national poursuivent cet objectif de transmission. L'essaimage s'observe aussi entre les territoires grâce à l'animation nationale de Territoires à VivreS.

7. Références :

Riddell D et Moore M-L, 2015. Scaling Out, Scaling Up, Scaling Deep: Advancing Systemic Social Innovation and the Learning Processes to Support it.
Bricas N., Conaré D., Walser M. (dir), 2021. Une écologie de l'alimentation. Versailles, éditions Quæ, 312 p. DOI: 10.35690/978-2-7592-3353-3

- Diffusion en profondeur :
une politisation des acteurs

Dans les premières étapes de construction du collectif, les acteurs ont passé du temps à se connaître et partager leurs savoirs : le collectif permet **une prise de recul** et la construction d'une culture commune : « *collectivement on peut porter des revendications qui portent sur les gros enjeux et moins sur les actions directes de chaque structure* » (MCL, Tlse). Les valeurs et représentations partagées au sein du groupe diffusent alors progressivement au sein des **structures des partenaires**, auprès des **acteurs accompagnés**, auprès des **habitant·es**.

Par exemple, la rencontre entre des personnes aux vécus différents au sein du comité citoyen de Montpellier a permis de déjouer des représentations sur la précarité et de prendre en compte les réalités de chacun, comme l'explique un des membres : « *Je n'ai pas vécu la précarité alimentaire mais il y a à peu près la moitié du comité citoyen qui la vit ou l'a vécue, et ces parcours de vie différents c'est hyper riche, tout le monde a quelque chose à partager* ». Fabriquer du **commun** passe par le croisement de regards, ce qui demande l'aménagement d'espaces de rencontre sécurisants et bienveillants.

« *Quand fallait que j'explique pourquoi j'en étais arrivée à un reste à vivre qui est très minime (...), c'est dans ces moments-là que je me sentais pas trop bien. Mais ça va de mieux en mieux, c'est de moins en moins difficile, disons. Parce que je me sens comprise, entourée* » (membre du comité citoyen, Mtpl).

L'expérimentation d'autres possibles favorise aussi **la diffusion de nouveaux récits**, à l'instar du dispositif de caisse alimentaire commune, par ailleurs très médiatisé : « *TAV c'est un bouillon de culture (...). Ça a été pour moi une révélation d'avoir ce lien entre l'idée d'une Sécurité sociale de l'alimentation et cette idée d'expérimentation au niveau local parce que c'est très systémique* » (CT, Mtpl). L'animation nationale de Territoires à VivreS contribue également à renforcer la vision des acteurs locaux.

- Intégration des enjeux :
des actions plus pertinentes

Territoires à VivreS a mis en lien des acteurs qui ne se connaissaient ou ne travaillaient pas forcément ensemble. Leur rencontre a donné lieu à des réflexions plus transversales et à des projets qui intègrent plusieurs enjeux en même temps, et sont donc plus **pertinents**. Cette complémentarité se manifeste par des **partenariats** (par exemple entre les jardins de Cocagne et 5 épiceries sociales et solidaires de Haute Garonne, qu'ils fournissent désormais en paniers de légumes) ou encore par des projets **systémiques** comme le dispositif de Caisse alimentaire commune :

« *Ce sont des associations ou des mondes qui ne se parlaient pas forcément avant et qui arrivent à construire quelque chose ensemble. Ça crée une émulsion qui a une ampleur plus importante que ce que chacun aurait pu faire individuellement* » (CT, Mtpl)

On observe également une **diversification d'activités** pour certaines structures. Ainsi à Marseille, Graines de Soleil a développé une activité d'achat revente, organisant et facilitant le lien entre les producteurs locaux et les épiceries (rôle d'intermédiaire).

- Montée en politique : vers une co-
construction de l'action publique

Les territoires imaginent de nouvelles façons de faire et les expérimentent, mais l'articulation avec les pouvoirs publics est essentielle pour envisager des changements à plus grande échelle : « *Territoires à VivreS c'est la locomotive : c'est très enthousiasmant mais aujourd'hui c'est tout petit par rapport à l'ensemble du système alimentaire. Plein d'acteurs n'en font pas partie. Le rôle de la collectivité c'est de raccrocher les wagons, d'identifier les zones orphelines et d'aller travailler là-dessus* » (CT, Mtpl).

Co-construire l'action publique suppose en premier lieu que les acteurs institutionnels (élus et techniciens) soient **impliqués** dès le départ dans le projet (par exemple en participant aux réunions du collectif), et soient **sensibilisés** aux enjeux de l'accessibilité alimentaire (ex : journée de co-formation organisée à Castanet-Tolosan). Il s'agit également **d'organiser la rencontre entre les différentes parties prenantes**. Les ingénieurs jouent ce rôle de mise en lien et s'appuient sur les démarches de démocratie alimentaire pour faire remonter les besoins et envies des habitant·es auprès des décideurs. Ils organisent aussi des espaces de rencontre: les élues de la Ville et de la Métropole de Montpellier ont par exemple été invitées lors d'une réunion du comité citoyen, générant des débats notamment sur le conventionnement des points de vente.

« C'est extrêmement riche de mixer à la fois la réalité politique, recherche, associative, citoyenne... Pour moi, on a tous les acteurs qui permettent de construire la politique publique la plus performante possible (...) : plus partagée, moins critiquable et plus efficace » (CT, Mtpl)

Ces interactions avec les collectivités montrent d'ores et déjà des effets, notamment en termes de **montée en compétence** et de **transversalité** entre services et entre collectivités : à Lyon, le collectif a organisé des rencontres avec la Métropole et la DEETS pour faire un bilan des différents appels à projet et dessiner ensemble les perspectives en fonction des besoins non couverts. Enfin, sur plusieurs territoires (en particulier Montpellier et Lyon), l'articulation avec les collectivités se traduit par l'inscription du projet à **l'agenda politique** : « *Et du coup, on a inscrit quand même la caisse comme l'outil central et systémique, non pas de la solidarité alimentaire des petites assos des quartiers, mais dans le projet d'investissement des politiques agricoles et alimentaires de la ville à la métropole. Donc en fait là le grand écart, on l'a carrément fait* » (IT, Mtpl).



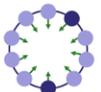
Les collectivités territoriales contribuent à donner de l'ampleur aux expérimentations

- en contribuant aux actions, notamment par un soutien financier ou RH
- en attirant des cofinancements (rôle de caution)
- en apportant un soutien politique
- en travaillant avec l'ensemble des acteurs pour faire évoluer tout le système alimentaire
- en faisant écho de ces expérimentations auprès des élus locaux et des institutions nationales (plaidoyer)

Notons que les moyens d'action des collectivités territoriales sont limités, et que des évolutions de politiques publiques à l'échelle de l'Etat sont souhaitables pour faire évoluer significativement les systèmes alimentaires vers plus de durabilité et d'accessibilité. (d'où le travail de plaidoyer porté en parallèle par les partenaires nationaux de Territoires à VivreS)

« Le rôle du PAT c'est de chercher un changement d'échelle, mais ce n'est pas lui qui peut le faire. Par contre, ce qu'il peut faire, c'est jouer un rôle de plaidoyer, de démonstrateur, pour que ce changement d'échelle puisse avoir lieu auprès des différents ministères, des agences de l'Etat... » (CT, Mars)

Synthèse : contexte et résultats des Territoires à VivreS

	Lyon	Marseille	Montpellier	Toulouse
Organisation				
Nombre d'ingénieurs territoriaux	4	2	2	3
Répartition des ingénieurs : structure et temps dédié (%ETP)	GESRA (0,5) Jardin de Lucie (0,5) VRAC France (0,25) UGESS (0,25)	Graines de Soleil (0,5) Cité de l'Agriculture (0,5)	VRAC & Cocinas (0,5) FRCIVAM Occitanie (0,4) Inpact 34 (0,1 depuis 08/22)	Cocagne Alimen'Terre (0,5) FRCIVAM Occitanie (0,25) Bio Ariège Garonne (0,25)
Comité local (nombre d'organisations)	15	8	25	6
Contexte initial				
Contexte local de coopération (<i>interconnaissance entre acteurs, dynamiques collectives existantes, etc.</i>)	★★★	★	★★	★★
Contexte local « alimentation » (<i>tissu associatif, activités de recherche, projets existants...</i>)	★★	★	★★★	★★
Contexte politique local (<i>soutien et alignement</i>)	★★★	★	★★★	★★
Implication des ingénieurs dans la conception de Territoires à VivreS	✓	✗	✓	✗
Diagnostic/état des lieux préalable	✓	✗	✓	✗
Résultats				
Projet central	Démarches de démocratie alimentaire et création d'un pôle logistique mutualisé	Programme d'accompagnement de porteurs de projets d'épiceries	Caisse alimentaire commune et comité citoyen de l'alimentation	Guichet unique d'accompagnement et mise en lien d'acteurs sur l'accessibilité alimentaire
Modèle de coopération				

	Lyon	Marseille	Montpellier	Toulouse
Leviers de l'accessibilité alimentaire mobilisés				
Financière	★★★ Subvention denrées, tiers financement, tarification différenciée	★★ Subvention denrées, tiers financement	★★★ Contributions publiques, privées, citoyennes à la caisse	★★ Subvention denrées
Physique	★★ Structuration approvisionnement, nouveau point de vente (MESA)	★★ Nouveaux points de vente (5 épiceries), partenariats producteurs	★★ Conventionnement de points de vente (plusieurs quartiers)	★★ Mise en lien producteurs -épiceries
Sociale et culturelle	★★ Mixité de public, lieux dédiés à l'alimentation Développement de l'offre à partir des besoins/envies	★ Développement de l'offre à partir des besoins/envies	★★★ Mixité comité citoyen, points de vente conventionnés et ouverts à toutes	★★ Mixité de public, lieu dédié à l'alimentation Développement de l'offre à partir des besoins/envies
Citoyenne	★★ Participation (MESA, ateliers cuisine...)	★ Consultation (étude)	★★★ Co-construction (Comité citoyen)	★★ Participation (AlimEco, CCAD)
Potentiels de changement d'échelle				
Essaimage (scaling out)	★	★★	★★	★★
Changement culturel (scaling deep)	★★	★★	★★★	★★
Synergies et intégration	★	★★	★★★	★★
Institutionnalisation (scaling up)	★★★	★	★★★	★★
Enjeux pour la suite				
Quelques enjeux pour la suite	Investissement foncier (pôle) Tiers financement Articulation entre appro. et démocratie alimentaire	Gain d'autonomie des épiceries Pérennité du financement des denrées	Évaluation et pérennité du dispositif	Financement du temps de coopération

- ★★★ *très favorable (ou très important)*
- ★★ *favorable (ou moyennement important)*
- ★ *peu favorable (ou faible)*

Récits des Territoires à VivreS

• Lyon

La plupart des acteurs du futur comité local se connaissaient déjà au travers du groupe de travail « justice alimentaire » du PAT du Grand Lyon, ou encore du pôle de coopération sur l'alimentation (le « BOL », qui n'avait pas abouti faute de temps dédié à la coopération). Ils avaient donc une expérience de coopération. Leur travail s'est rapidement décliné sous deux axes :

- **Sur la démocratie alimentaire**, le parti pris était de s'appuyer sur des projets existants ou émergents : à St Fons (autour de l'épicerie la Casaline) et à Lyon 8^e (autour du projet de Maison Solidaire et Engagée de l'Alimentation (MESA). Les activités ont porté sur la mobilisation et la participation des habitant·es autour de ces projets, et le développement de démarches de démocratie alimentaire comme les « Tables du 8^e » (assemblée citoyenne).

- **Sur la mutualisation de l'approvisionnement**, l'objectif à terme est la création d'un pôle logistique mutualisé et géré par une SCIC. Des études de préfiguration de ce lieu ont été menées, et trois structures (GESRA, VRAC Lyon et Escales Solidaires) ont initié une mutualisation de leur approvisionnement. Cette mutualisation pourrait concerner à terme non seulement les fournisseurs mais aussi la logistique, le stockage ou encore des emplois. L'investissement foncier pour le futur pôle constitue un poste de dépense important à venir pour le collectif.

Encouragé et soutenu par la Métropole, le projet prend la direction d'une **expérimentation locale de Sécurité Sociale de l'Alimentation**, au travers de transferts monétaires directs. Ce projet devrait favoriser une articulation accrue entre les questions de filière d'approvisionnement et les démarches de démocratie alimentaire.

• Marseille

Sur le territoire marseillais, les actions sur l'accessibilité alimentaire, dont beaucoup ont émergé pendant le Covid, étaient peu en lien. Ainsi la première mission des ingénieurs a été d'identifier, contacter et rassembler quelque 40 acteurs. Après un diagnostic partagé des besoins, le projet s'est resserré autour de l'accompagnement de structures sociales porteuses d'un projet de type épicerie sociale et solidaire. Un groupe de 5 « épiceries » s'est alors formé autour d'un **programme de montée en compétences** au cours duquel ont été abordées diverses questions : montage d'une épicerie, enjeux agricoles, principes de démocratie alimentaire...

Par ailleurs, **une étude menée par Action Contre la Faim** a pointé les besoins, contraintes et envies des usagers de ces épiceries. Sur cette base, depuis septembre 2022, des premiers partenariats sont mis en place entre épiceries et producteurs (ferme urbaine, jardin de Cocagne, ainsi qu'une dizaine de producteurs). Une plateforme d'**achat-revente** de produits bio et locaux, coordonnée par Graines de Soleil et ses salariés en insertion, fournit les épiceries chaque semaine tout en soutenant l'agriculture locale.

L'objectif est de pérenniser ces partenariats pour permettre aux producteurs de planifier leur culture en fonction de la demande des épiceries. Des financements mutualisés permettent de continuer l'accompagnement des épiceries, notamment sur la mobilisation de leur public dans le cadre d'animations sur l'alimentation.

• Montpellier

Le collectif rassemble la plupart des acteurs du territoire engagés sur l'alimentation durable et solidaire. Leur coopération a donné lieu à une idée innovante : expérimenter une **Caisse Alimentaire Commune**, gérée démocratiquement, qui favorise l'accès à une alimentation saine, produite dans des conditions respectueuses de l'environnement et qui permettent une juste rémunération des producteurs. Ce projet s'inscrit dans la continuité de différents travaux qui avaient déjà établi un diagnostic des besoins et permis de poser des hypothèses d'action (Etats généraux de la solidarité, recherche-action sur les tiers-lieux de solidarité, expérimentation de chèques alimentaires sur un marché paysan...).

Le Comité citoyen de l'alimentation est le résultat d'un travail important de mobilisation citoyenne au travers d'une série d'animations et d'événements au cours de l'année 2021/2022. Composé de 47 membres dont une partie en situation de précarité, il se rassemble régulièrement depuis octobre 2022 afin de prendre les décisions concernant le fonctionnement de la caisse (lieux conventionnés, niveaux de cotisation des participants, etc.). Depuis février 2023, **l'expérimentation** d'un an est lancée : les participants reçoivent chaque mois 100 MonA (monnaie alimentaire), contre une contribution variable selon leurs moyens. La Caisse est également financée sur fonds publics et privés pour équilibrer les participations et prendre en charge le temps de coordination. Le dispositif fait l'objet d'une évaluation scientifique.

La Caisse est l'objet central d'un projet de territoire qui intègre différentes facettes : mutualisation des approvisionnement et structuration de filière durable et solidaire, formation-action des acteurs à la démocratie alimentaire.

• Toulouse - Haute-Garonne

Les six structures qui forment le collectif sont les antennes locales des associations qui portent Territoires à VivreS au national. Elles se connaissaient peu avant le début du projet : celui-ci a facilité une interconnaissance et une acculturation jusqu'à la définition d'un positionnement commun cohérent pour eux et pour le territoire. Ainsi, plutôt que créer un projet *ex nihilo*, ils ont pris le parti de **soutenir et accompagner les projets existants et émergents**, à différentes échelles (quartier, commune, département) et portés par différents types d'acteurs (collectif d'habitant-es, collectivité territoriale). Ce positionnement est inspiré du collectif Nourrir la Ville, qui accompagne les collectivités sur les questions agricoles (foncier, PAT, restauration collective, etc.) et dont la FRCIVAM, Cocagne 31 et Bio Ariège Garonne sont également membres. Territoires à VivreS tend à devenir son pendant sur les questions d'accessibilité et de démocratie alimentaire, et à être reconnu comme « **guichet unique** » sur la question.

Le collectif a notamment travaillé depuis deux ans avec l'association AlimEco sur le quartier de Bagatelle afin de construire une démarche de démocratie alimentaire. Il a également accompagné les réflexions de plusieurs communes (Castanet-Tolosan, Fenouillet...). Par ailleurs, ils favorisent la mise en lien des acteurs du territoire, par exemple par l'organisation d'événements ou de journées de co-formation.

Le collectif envisage de poursuivre ses actions et d'ouvrir **un poste dédié** à l'animation du collectif.

Conclusion

Un Territoires à VivreS est donc un ensemble d'acteurs qui coopèrent afin d'expérimenter de nouveaux modèles économiques dans une perspective d'accès à une alimentation digne et durable pour tou-t'es.

Le suivi de ces expérimentations territoriales confirme l'importance de la **coopération multiacteurs** pour construire des actions plus efficaces et pertinentes, car elles favorisent la transversalité dans les réflexions et actions. Cette coopération requière une **animation**, à l'image du rôle central des ingénieurs territoriaux. **L'échelle territoriale** favorise la coopération et permet l'adéquation aux contextes locaux : en effet, il n'y a pas de solution unique comme l'illustre la diversité des projets qui ont émergé des quatre territoires. Ces projets produisent des **effets concrets mais aussi immatériels**. Le cadre national a lui favorisé la construction de visées et de contenus communs.

Les dispositifs mis en place supposent un équilibre entre le maintien de la **coopération** et la mise en œuvre **d'actions**, y compris en termes de financement. La question de la **pérennité** des modèles se pose, d'autant que, pour produire un changement, ces démarches doivent s'inscrire dans le temps long. Elles nécessitent des **compétences professionnelles** spécifiques avec, en particulier, un enjeu de formation identifié sur l'animation de la démocratie alimentaire. Enfin, la transformation visée des systèmes alimentaires suppose la mobilisation et la rencontre de l'ensemble des parties prenantes - y compris les producteurs et les personnes en situation de précarité et d'embarquer les acteurs institutionnels pour co-construire l'action publique.

Les projets et réflexions se poursuivent dans les territoires actuels, avec l'enjeu de faire tache d'huile et de prendre de l'ampleur par la coopération, la diffusion de pratiques et de nouveaux récits et, à terme, l'ambition d'une évolution des politiques publiques.

Pour aller plus loin

Retrouvez les productions des axes thématiques de Territoires à VivreS (<https://www.territoires-a-vivres.xyz>) :

- [Se mobiliser avec les personnes en situation de précarité pour un accès à une alimentation choisie et de qualité](#)
- [Quelle dynamique économique pour progresser vers un accès digne à une alimentation saine et durable ?](#)
- [La quadrature du poireau : l'équation impossible des prix accessibles et rémunérateurs ?](#)

[Le centre ressource accessible sur le site](#)

-

Design graphique & illustrations : La Formidable Armada

Impression : Graphi Scann

Achevé d'imprimer : juin 2023

imprimé sur papier recyclé RESPECTA

-

Depuis deux ans, Territoires à VivreS a engagé, au travers de la coopération territoriale, l'expérimentation de nouvelles modalités d'organisation et d'action pour favoriser un accès digne à une alimentation de qualité pour tou-tes.

Ce document est le bilan de ces deux ans de travail et du suivi-évaluation dont il a fait objet.

Il fait état de ce qu'a produit Territoires à VivreS sur les quatre territoires, partage les enseignements de ces expérimentations, et aborde les perspectives et défis à venir. Il s'adresse à celles et ceux qui veulent en savoir plus sur Territoires à VivreS et notamment aux territoires qui souhaiteraient mettre en place une démarche similaire.

Structures partenaires Territoires à VivreS



Financier

